

Bachelier en automobile

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B LANGUES 3			
Code	TEAU3B19AUT	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage consiste à approfondir les 4 compétences langagières (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale et écrite).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de s'exprimer oralement et par écrit sur les thèmes vus en classe. Il sera également capable de comprendre un texte et une conversation portant sur les thèmes développés dans le contenu du cours grâce à l'enrichissement de son vocabulaire, de sa maîtrise de la grammaire et des techniques langagières.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEAU3B19AUT Langues 3

24 h / 2 C

Contenu

Les 4 compétences langagières seront exercées au fil des thèmes suivants : le monde du travail / correspondance et

téléphone / enrichissement du vocabulaire technique propre à la section / développement de la communication en langue étrangère / la grammaire et la compréhension à la lecture seront revus selon les besoins.

Possibilité pour les étudiants de passer le TOEIC (Test of English for International Communication).

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se base sur une méthode dynamique et interactive basée sur la participation active en classe et préparations à domicile. Une étude régulière permettra de progresser de manière efficace dans l'apprentissage de la langue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sites internet d'entraînement en ligne.

Ouvrages de référence

Plateforme Wallangues.be

Dictionnaires en ligne

Livres du TOEIC:

- Trew Grant, Tactics for TOEIC, speaking and writing tests, Oxford University Press, 2016
- Rogers Bruce, Complete guide to the TOEIC test, Heinle Cengage learning, Boston 2006

Supports

Syllabus

Notes de cours

Sites internet

Matériel didactique

Labo

Plateforme Moodle

Extraits des livres de préparation au TOEIC

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1 :

- Interrogation écrite en décembre : 50 %

Les étudiants du groupe d'anglais Bloc 3 qui passent le TOEIC Listening & Reading au sein de notre établissement en cours de S1 et obtiennent un minimum de 550/990 seront dispensés de l'évaluation écrite de décembre. La cote obtenue sera fixée par l'enseignante et sera fonction du score obtenu au TOEIC.

- Examen oral en janvier : 50 %

Au Q3 :

- Examen oral : 100 %

La matière de cet examen oral portera sur la totalité de la matière vue dans le bloc 3.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	50				
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Une échelle de correspondances concernant le TOEIC est postée sur la plateforme connectED.

Les étudiants du groupe d'anglais qui passent le TOEIC Listening & Reading au sein de notre établissement en cours de S1 et obtiennent un minimum de 550/990 seront dispensés de l'évaluation écrite de décembre.

L'étudiant ajourné et ayant échoué le cours de langues du bloc 3 lors d'une année antérieure devra présenter un examen oral (100%).

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).